



## Signes Conventionnels

Faute personnelle sans lancer		P				
Faute personnelle avec lancer(s)		P1	P2	P3		
Faute anti-sportive		U1	U2	U3		
Faute technique joueur		T1				
Faute disqualifiante joueur		D1	D2	D3		
Fautes entraîneur		C1	B2	D2		

### PANIER REUSSIS

	A	B
	1	1
8	<del>2</del>	2
	3	<del>3</del> (8)
10	<del>4</del>	4
	5	5

	A	B
12	●	41
6	●	42
	43	<del>43</del> (12)
9	<del>44</del>	● 12
	45	45

### TEMPS MORTS

ε		
ε	3	10

1° mi-temps  
2° mi-temps

Inscrire la minute pendant laquelle le temps mort est accordé.

## Durée des rencontres

Catégorie	1 match / jour	2 matches / jour	<p><u>Les changements de joueurs sont accordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur tout coup de sifflet de l'arbitre,</li> <li>- sur panier encaissé dans les deux dernières minutes,</li> <li>- sur panier réussi dans les 2 dernières minutes si l'équipe adverse a également demandé un temps mort ou un changement.</li> </ul> <p><u>Les temps-mort sont accordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur tout coup de sifflet de l'arbitre,</li> <li>- sur panier encaissé,</li> <li>- sur panier réussi dans les deux dernières minutes si l'équipe adverse a également demandé un temps-mort ou un changement.</li> </ul>
Benjamin	4 fois 6'	2 fois 8'	
Minime	4 fois 8'	4 fois 6'	
Cadet	4 fois 10'	4 fois 6'	
Junior/Sénior	4 fois 10'	4 fois 6'	

## Prolongations

Toutes catégorie	1 match / jour	2 matches / jour
	5'	3'

## Réserves et réclamations

A rédiger par l'arbitre sous la dictée du capitaine de l'équipe plaignante.  
A confirmer par lettre dans les 24h. Montant des droits page 61 du règlement intérieur de l'UNSS.  
(Articles III 3.60, III 3.61, III 3.62, III 3.63)

Signature du capitaine  
de l'équipe plaignante

Signature des arbitres

Signature du capitaine  
de l'équipe adverse

Observation du (des) jeune(s) arbitre(s) :

## Renseignements concernant les officiels

	Nom	N° de licence	Etablissement	Grade FFBB	Niveau UNSS
Arbitre 1					
Arbitre 2					
Marqueur					
Aide Marqueur					
Chronométrateur					
Opérateur 24"					
Responsable JO					

SI VOUS AVEZ OUBLIE VOTRE LICENCE OU VOTRE DUPLICATAT .... NE JOUEZ PAS  
cf. article III 3.29, article III 3.30, article 3.31 et article 3.32

### ATTENTION :

Cette feuille ne doit présenter aucune rature. En cas d'erreur, corriger et faire viser cette correction par l'arbitre et le capitaine de l'équipe.

